

**PROCÈS VERBAL DE SÉANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 09 juin 2023**

**Date de convocation du conseil municipal : 01 juin 2023**

**Membres présents :** Mme CHALAUX Pascale, Mme MAZET Angelina, Mme CASTANET M. Christine, M. LACAYROUZE Francis, M. MAGAL Jonhny, M. PRAZ Nicolas, M. SANZ Alain.

**Absents :** Mme MONTEIL Linda, Mme VILLEMONTÉ DE LA CLERGERIE Odile.

**Secrétaire de séance :** M. SANZ Alain

**ORDRE DU JOUR :**

Désignation d'un (e) secrétaire de séance  
Approbation du compte-rendu du 11/05/2023

**Délibérations :**

- Désignation du délégué et de trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- Décision modificative

**Questions diverses**

**Début de séance : 19 h**

**Avant la réunion du conseil municipal proprement dite, sur sa demande et après acceptation de M le maire, intervention de M ETIEN du SMCMDA (Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval) quant au dossier de la zone humide :**

Lors de son intervention, M Etien, nous a présenté le projet pour la zone humide du bas du bourg (terrain de M Monteil, à côté du parking) le pourquoi de ce projet, les couts de ce projet.

L'assemblée a fait remarquer que le problème de l'inondation de la route, lors de fortes pluies, venait surtout du mauvais entretien du ruisseau en aval du ruisseau et que sans une intervention de ce côté-là le problème se produira toujours. Une décision sera prise ultérieurement par l'assemblée.

M le maire et l'assemblée remercie M Etien de son déplacement pour cette intervention.

**- Procès-verbal du 11 mai 2023**

Après lecture, le compte-rendu du 11 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATIONS**

**- DESIGNATION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANT EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES :** Le Conseil municipal doit procéder à la nomination d'un délégué et de trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

**Membres présents** : Mmes MAZET Angéline, CASTANET Marie-Christine, CHALAUX Pascale, Ms LACAYROUZE Francis, PRAZ Nicolas, MAGAL Jonhny, SANZ Alain.

**Membres absents** : Mmes VILLEMONTÉ DE LA CLERGERIE Odile, MONTEIL Linda.

**Secrétaire de séance** : M SANZ Alain

**Candidat pour être délégués** : M LACAYROUZE Francis

Votants 7 Exprimés 7 Nuls 0 Majorité absolue 4

**M LACAYROUZE Francis** ayant recueilli 7 voix, après avoir accepté, **est désigné délégué titulaire**

**Candidats pour être suppléants** : Mme CHALAUX Pascale, M PRAZ Nicolas, M MAGAL Jonhny.

Votants 7 Exprimés 7 Nuls 7 Majorité absolue 4

**Mme CHALAUX Pascale** ayant recueilli 7 voix, après avoir accepté, **est désignée déléguée suppléante**

**M PRAZ Nicolas** ayant recueilli 7 voix, après avoir accepté, **est désigné suppléant.**

**M MAGAL Jonhny** ayant recueilli 7 voix, après avoir accepté, **est désigné suppléant.**

Procès-verbal signé par M le Maire, le secrétaire, les deux membres les plus jeunes de l'assemblée et les deux membres les plus âgés.

### **-Décision modificative Budget principal**

Afin de participer au capital de CAUVALDEX (Cauvaldor expansion), Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à une décision modificative sur le budget principal comme suit :

Compte 020 : Dépenses imprévues : - 150 €

Compte 261 : Titre de participation : + 150 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte cette décision modificative à l'unanimité.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 6 juillet 2023 à 19 heures 30

**Les procès-verbaux de la désignation du délégué et suppléants en vue de l'élection sénatoriales devant être remis à la Sous-préfecture avant 22 h, la séance est levée**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.**

Pour extrait conforme,

Fait à Rignac, le 09 juin 2023

Le Maire,  
Francis LACAYROUZE

Le secrétaire de séance  
M. SANZ Alain

